AGNICO EAGLE

COMITÉ DE SUIVI AKASABA OUEST

RENCONTRE #9

COMPTE RENDU

20 septembre 2022

Version approuvée par les membres

Compte rendu rédigé par

TRANSFERT
Environnement et Société

INFORMATION GÉNÉRALE

- **Date** : 20 septembre 2022
- **Durée :** 17h30 à 19h08
- **Lieu :** Mine Goldex – Salle Cuivre
- **Nombre de participants :** 7

NOTE D'INTRODUCTION

Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert) a été mandaté par Agnico Eagle Mines Ltd. – Complexe Goldex (ci-après Goldex) pour assurer l'animation, la facilitation des échanges ainsi que la prise de notes de la rencontre faisant l'objet du présent compte rendu, à titre de tiers indépendant. Ce document n'est pas un verbatim, mais rapporte les principaux éléments des échanges tenus. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes ayant guidé l'élaboration du présent document.

Le compte rendu est validé par les membres du Comité de suivi (ci-après Comité) avant d'être rendu public, de façon à s'assurer que le document traduise avec justesse la nature des informations présentées et des échanges tenus lors de la rencontre. Le présent compte rendu se veut non-nominatif pour les membres afin de préserver leur liberté de parole. Les interventions ont été consignées dans l'ordre qu'elles ont été adressées.

MOT DE BIENVENUE

M. Benoît Théberge de Transfert souhaite la bienvenue aux participants, reclarifie son rôle à titre d'animateur et rappelle le plan de rencontres 2022 convenu lors de la dernière rencontre.

Mme Annie Desrosiers, Surintendante aux communications et aux relations avec le milieu, souhaite également la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence. Elle souligne l'arrivée sur le Comité de deux nouveaux membres.

PRÉSENTATION DES OBJECTIFS ET DU DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

M. Théberge présente le déroulement de la rencontre :

- Mot de bienvenue
- Présentation des objectifs et du déroulement de la rencontre
- Tour de table – Échos du milieu
- Retour sur la dernière rencontre et sur la rencontre citoyenne tenue le 11 août 2022
- Mise à jour sur le projet
- Présentation des programmes de suivi :
    - Gestion de l'eau
    - Habitat du poisson
- Prochaines étapes
- Varia et mot de la fin

TOUR DE TABLE – ÉCHOS DU MILIEU

M. Théberge invite les membres à se présenter, de même que le secteur qu'ils représentent, et à partager toutes préoccupations, nouveautés ou commentaires d'intérêt pour le projet ou pour le Comité.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 1.	
J'ai reçu quelques questions depuis que le chemin d'accès a été refait. Quelques chasseurs sont également mécontents de la fermeture de chemins forestiers. Ceux-ci servaient à accéder à des miradors et non à leurs camps.	Mme Rivard précise que les chemins ont été fermés pour la démarche de protection du caribou forestier.
Intervention 2.	
Il y a plus de trafic, les véhicules roulent vite et ne gardent pas leur côté de chemin. Sinon, il n'y a pas d'écho au lac Ben.	M. Théberge demande quel canal de communication les résidents du lac Ben utilisent entre eux.
Il y a un groupe Facebook, mais il n'y a pas beaucoup de réseau au lac. C'est plus de la communication informelle entre voisins qui se connaissent.	
Intervention 3.	
Un résident du lac Bayeul m'a parlé d'un fardier qui a bloqué la route, de l'augmentation du trafic et de bruit audible de son chalet. De mon côté, c'est tranquille à ma résidence.	M. Théberge demande quel canal de communication les résidents du lac Bayeul utilisent entre eux.
Il y a un Facebook, mais je ne l'utilise pas. La communication que vous faites par courriel et texto convient.	
Intervention 4.	
Il n'y a pas d'écho à la ville, mais on prend note de l'augmentation du trafic et on pourra ajuster l'entretien des chemins.	
Intervention 5.	
La fermeture de chemin avance bien pour le plan de restauration de l'habitat du caribou. Une trentaine de kilomètres de chemin ont été démantelés, reboisés et fermés d'accès. Les travaux sont terminés en vue de la saison de la chasse et reprendront au printemps.	

RETOUR SUR LA DERNIÈRE RENCONTRE ET SUR LA RENCONTRE CITOYENNE TENUE LE 11 AOÛT 2022

Mme Desrosiers effectue un retour sur les engagements pris à la dernière rencontre du Comité. Elle précise que des pancartes seront installées à l'entrée du site du projet sous peu avec les coordonnées de l'équipe des relations avec la communauté. À la suite de la rencontre citoyenne, une liste de diffusion par messagerie instantanée a été amorcée. Cette liste servira à partager les nouvelles d'intérêt tout au long du développement

du projet. Mme Desrosiers invite les membres à l'en informer s'ils désirent être sur la liste d'envoi. Un bulletin de mise à jour du projet sera envoyé d'ici la fin de l'automne et un café citoyen est prévu au printemps 2023.

La carte des travaux forestiers prévus dans la prochaine année est disponible ici : https://dgr08.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=7e0f6d279e34488eb0700dcf9f1505bb

Une consultation du PAFIO débutera à la dernière semaine de janvier 2023 concernant les chemins qui seront fermés et les coupes forestières à venir. Le lien vers la page de consultation est le suivant : https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/forets/planification-forestiere/plans-regionaux-consultations/abitibi-temiscamingue

Mme Desrosiers présente la composition actuelle du Comité en soulignant qu'il manque toujours un représentant pour la communauté de Kitcisakik. Mme Desrosiers et Mme Rivard reviennent ensuite sur les préoccupations qui sont ressorties de la rencontre citoyenne du 11 août 2022 et sur les mesures qui permettront de prévenir ou d'atténuer certains impacts liés aux préoccupations citoyennes.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 6.	
Il y a des véhicules qui roulent vite sur le chemin du lac Sabourin (de la compagnie Dubé notamment).	Mme Sarah-Jeanne Rivard, Coordonnatrice en environnement, précise que ces véhicules ne devraient pas passer par là et qu'un rappel sera fait.
Intervention 7.	
Des poteaux orange avaient été mis dans une courbe sur le chemin et ont été déplacés par des résidents, car ils bloquaient trop le passage.	

Mme Desrosiers complète les points de suivi en présentant un état des lieux au niveau de la collaboration avec les communautés autochtones.

MISE À JOUR SUR LE PROJET

Mme Desrosiers présente d'abord l'équipe du projet Akasaba Ouest. Elle effectue ensuite un rappel sur l'échéancier global du projet, mentionnant que les travaux ont débuté le 6 septembre dernier. Les travaux prioritaires sont présentés ainsi que ceux déjà effectués ou en cours. Une carte des travaux actuels et planifiés est affichée à l'écran.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 8.	
On voit à droite que l'accès au site se fait par le chemin du Lac Sabourin.	Mme Desrosiers précise que l'accès via ce chemin est temporaire en attendant la finalisation de l'accès principal.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 9.	
À l'est du site, pourquoi est-ce autant déboisé?	Mme Rivard apporte des précisions sur la carte et indique que l'emprise du chemin qui est déboisée se limite à une largeur de 25 mètres.
	Mme Desrosiers mentionne qu'une carte plus précise et des photos pourront être fournies.

L'ouverture du chemin d'accès principal est visée pour la mi-octobre 2022. Cependant, le secteur comprend des milieux humides, ce qui complique les travaux et le déplacement de la machinerie. L'empiétement dans le milieu humide fera l'objet d'un projet de compensation.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 10.	
Quels sont les outils pour s'assurer que les entrepreneurs respectent les pratiques et les valeurs d'Agnico Eagle lorsqu'ils effectuent des travaux sur le site?	Mme Desrosiers indique que tous les entrepreneurs doivent suivre la formation d'accueil avant d'entrer sur le site. Tous les travailleurs ont aussi une carte avec les coordonnés de l'équipe des relations avec le milieu en cas de besoin. Mme Rivard est également présente de façon régulière sur le terrain et assure une supervision pour les opérations plus sensibles.

PRÉSENTATION DES PROGRAMMES DE SUIVI

PROGRAMMES EN PLACE ET EN DÉPLOIEMENT

Les programmes et les mesures de suivi en place et en déploiement sont présentés. Ceux-ci comprennent l'échantillonnage pour la qualité des végétaux, le suivi de la qualité de l'air (comprenant une station installée à la mi-août 2022) et le suivi sonore (dont l'installation des sondes se fera à court terme).

Mme Roy ajoute que les préoccupations des citoyens concernant le bruit ont été entendues. Un suivi en tout temps sera fait, ce qui va au-delà des exigences légales. Toutes les plaintes reçues seront évaluées afin de s'assurer qu'il n'y a pas de dépassement des normes.

GESTION DE L'EAU ET HABITAT DU POISSON

Mme Rivard procède à la présentation des programmes de suivi relatifs à la gestion de l'eau et à l'habitat du poisson. Elle invite les membres à poser leurs questions au fur et à mesure. En ce qui concerne le suivi de la qualité de l'eau souterraine ainsi que le suivi hydrogéologique dans la tourbière, Mme Rivard indique que les rapports sont en cours de production et pourront être présentés lors de la prochaine rencontre du Comité.

Mme Rivard poursuit avec quelques définitions et mentionne que les stériles du site sont en majeure partie non-générateur d'acide. Le cadre législatif du projet est présenté. Mme Rivard montre ensuite une carte des points d'échantillonnage d'eau sur le site. Le point AKA-02 servira de référence alors que le point AKA-03 représente le point d'échantillonnage de l'effluent du site (voir présentation pour les détails).

Mme Rivard présente les paramètres évalués pour le suivi de la qualité de l'eau à l'effluent final en précisant que le décret du projet est plus sévère que la norme légale pour ce qui est des matières en suspension. Elle explique que les essais de toxicité sublétale consistent à mesurer la croissance dans l'eau de quatre (4) espèces. Pour le projet Akasaba Ouest, une cinquième espèce, l'omble de fontaine, est également évaluée. Mme Rivard indique que les suivis débutent en phase de construction et se poursuivent 10 ans après la fermeture de la mine. Un suivi sur une plus longue période pourrait être demandé si la qualité de l'eau n'est pas satisfaisante.

La description du milieu actuel est ensuite effectuée. Il y a une séparation de sous-bassin-versant suivant le chemin du lac Sabourin. L'eau du projet ne coule donc pas vers les lacs Ben et Bayeul. La qualité de l'eau de ces lacs a tout de même été évaluée avant le début du projet. L'eau du lac Sabourin s'écoule dans le ruisseau #3 du projet.

Les cours d'eau avoisinants le projet ont été échantillonnés en 2016, soit avant le début des travaux. On observe des dépassements des critères (notamment pour la consommation) au niveau de l'aluminium, du fer, du plomb et du manganèse. Il est à noter que ces critères sont très sévères et que ces métaux sont naturellement présents dans les cours d'eau en raison de la géologie régionale.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 11.	
Il y avait quatre mines dans le secteur anciennement, alors il y a probablement plus de pollution que s'il n'y en avait jamais eu.	Mme Mélanie Roy, Coordonnatrice en environnement, mentionne que des échantillonnages ont été faits à des endroits où il n'y a jamais eu de mine et qu'on y observe des niveaux similaires pour les métaux mentionnés. C'est commun dans les ruisseaux abitibiens.

Mme Rivard enchaine en présentant le détail de l'écoulement des eaux de surface dans le secteur du projet, ainsi que les résultats de la qualité de l'eau des lacs Ben et Bayeul qui ont été échantillonnés en 2015 et 2016. Une très bonne qualité d'eau y a été observée et Agnico Eagle s'engage à faire les suivis nécessaires pour la maintenir. Mme Roy ajoute qu'après la fonte des neiges, une plus grande quantité de métaux est observée, notamment l'aluminium. La qualité de l'eau au lac Sabourin n'avait quant à elle pas été évaluée étant donné que l'effluent du projet ne coule pas vers le lac et que celui-ci se situe à plus forte distance du projet.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 12.	
Il y avait une inquiétude par rapport à l'assèchement du lac Bayeul en début de projet, car il est plus haut.	Mme Roy indique qu'il a été démontré en début de projet qu'il n'est pas possible que le lac s'assèche en raison de l'écoulement des eaux souterraines et de surface. Ces informations seront présentées à nouveau à la prochaine rencontre.

Mme Rivard complète la présentation en abordant les exigences et engagements au fédéral et au provincial ainsi que les suivis qui seront effectués en phase de construction et d'opérations. Elle mentionne que l'omble de

fontaine, une espèce menacée au Québec, a été découvert sur le site. Cela apporte des exigences supplémentaires, telles qu'une attention particulière au transfert d'espèces envahissantes et des périodes à respecter pour les travaux en milieu hydrique, soit du 15 mai au 30 septembre.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 13.	
Du 15 mai au 30 septembre, c'est la période de frai de l'ombre de fontaine?	Mme Roy indique que la période de frai est après la période prévue pour les travaux, mais que les travaux à faire dans l'habitat du poisson ont déjà été effectués pour le projet.
Intervention 14.	
Est-ce que l'eau sera seulement traitée à la chaux avant la sortie du site?	Mme Roy indique que l'eau sera traitée avec des géotubes, des floculants et un traitement de l'ammoniaque. L'usine de traitement d'eau permanente sera mise en place en décembre. Une station temporaire de traitement des matières en suspension et de l'ammoniaque arrivera bientôt. L'application des mesures de suivi sur le terrain sera supervisée par Mme Rivard.
Intervention 15.	
Est-ce que les restants d'explosif constituent le plus grand risque pour la qualité de l'eau?	Mme Roy précise que les précautions sont prises à cet effet, notamment avec l'utilisation de gel hydrophobe et la supervision serrée des sautages.
Intervention 16.	
Quand les camions vont sortir du site, vont-ils emprunter le chemin du lac Ben?	Mme Roy rappelle que les véhicules ne devraient pas emprunter le chemin du lac Ben, même présentement et que des vérifications seront effectuées.

Mme Rivard indique que la présentation actuelle ainsi que les rapports annuels de suivi seront rendus disponibles.

PROCHAINES ÉTAPES

M. Théberge présente le programme pour la prochaine rencontre qui aura lieu en novembre. Le suivi des eaux souterraines et de la tourbière sera abordé ainsi que la restauration du site et le rapport d'activités 2022. Une proposition de plan de travail pour 2023 sera aussi présentée à la rencontre de novembre pour approbation par les membres.

Mme Desrosiers invite les membres à communiquer avec elle s'ils ont des préoccupations à lui partager d'ici à la prochaine rencontre du Comité.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 17.	
Donc, la production commence seulement en 2024?	Mme Desrosiers confirme que oui. D'ici là, le projet est en phase de construction.
Intervention 18.	
Les véhicules ne vont pas emprunter le chemin du lac Sabourin?	Mme Desrosiers confirme que lorsque l'accès principal du site sera prêt, tous les véhicules devront passer par le chemin Matchi-Manitou pour se rendre au site.
Même les sous-traitants?	Mme Desrosiers confirme que oui, toutes les personnes allant travailler sur le site devront passer par l'entrée principale.
Intervention 19.	
Est-ce qu'il y aura quand même d'autres véhicules qui vont emprunter le chemin du lac Sabourin?	Mme Desrosiers indique qu'il y a d'autres compagnies qui travaillent dans le secteur, notamment des compagnies forestières et celle-ci continueront peut-être à emprunter le chemin du lac Sabourin. S'il y a des préoccupations par rapport à la circulation sur le chemin, vous pouvez nous en aviser pour qu'on s'assure que ce n'était pas nous.
Intervention 20.	
Donc tous les véhicules passeront par le chemin Matchi-Manitou?	Mme Roy confirme que tous les véhicules accédant au site devront passer par le chemin Matchi-Manitou dès que l'accès sera prêt.

En guise de conclusion, M. Théberge demande aux participants ce qu'ils retiennent de la rencontre d'aujourd'hui.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 21.	
Le projet semble bien se dérouler.	
Intervention 22.	
Il semble y avoir un bon bilan de la qualité de l'eau au lacs Ben et Bayeu. Ce sera à surveiller : avec les dynamitages, les poussières et les vents, on ne sait jamais.	Mme Desrosiers ajoute que tous ces éléments sont surveillés et que des mesures d'atténuation pourront être ajoutées afin d'assurer que les éléments environnementaux restent au niveau initial.
Intervention 23.	
C'est un beau projet, je ne suis pas inquiet pour l'environnement puisque les résidus ne sont pas générateurs d'acide et qu'il n'y aura pas de traitement du minerai sur le site. Le plus gros défi sera donc les poussières et les relations avec le voisinage.	

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 24.	
Vous avez l'air de bien respecter les normes environnementales.	
Intervention 25.	
Le dynamitage aura seulement lieu à partir de 2024?	Mme Desrosiers précise qu'il y en aura avant 2024 pour certains travaux, mais que les citoyens seront avisés préalablement.

MOT DE LA FIN

M. Théberge et Mme Desrosiers remercient les membres pour leur participation. Cette dernière rappelle aux membres de ne pas hésiter à la contacter entre les rencontres s'ils ont des préoccupations.

La rencontre se termine à 19h08.

POINTS DE SUIVIS ET DÉCISIONS DU COMITÉ

ENGAGEMENTS ET SUIVIS

Agnico Eagle s'est engagée à :

- ✓ Fournir une carte plus précise des zones de déboisement sur le site d'Akasaba Ouest.
- ✓ Présenter les informations concernant les eaux souterraines et l'hydrogéologie de la tourbière lors de la prochaine rencontre du Comité.
- ✓ Effectuer un suivi auprès des équipes sur le terrain pour s'assurer qu'elles utilisent le chemin d'accès convenu et dans le respect des limites de vitesse.

ANNEXE I
LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBRES DU COMITÉ DE SUIVI ET SECTEUR REPRÉSENTÉ

- M. Jonathan Corden, Utilisateur du territoire – Association de chasse et pêche de Val d'or
- Mme Véronique Ogownoski, Résidente – Lac Ben
- M. Jean-Marc Audet, Résident, Lac Bayeul
- M. Gérard Paquin, Organisme économique – Chambre de commerce de Val d'or
- M. Danny Burbridge, Organisme municipal – Ville de Val d'or
- Mme Jacinthe Pothier, Organisme municipal – MRC Vallée-de-l'Or
- Mme Andréanne Lord, Communautés autochtones – Lac-Simon

COMPLEXE GOLDEX

- Mme Annie Desrosiers, Surintendante aux communications et relations avec le milieu
- Mme Mélanie Roy, Coordonnatrice en environnement
- Mme Sarah-Jeanne Rivard, Coordonnatrice en environnement pour le projet Akasaba Ouest

TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

- M. Benoît Théberge, Animateur
- Mme Roxanne Breton, Rapporteuse

ANNEXE II
ORDRE DU JOUR DE LA RENCONTRE

AGNICO EAGLE

RENCONTRE #9

COMITÉ DE SUIVI AKASABA-OUEST

MINE GOLDEX – SALLE CUIVRE

20 septembre 2022 – 17 h 30

ORDRE DU JOUR

- Mot de bienvenue
- Présentation des objectifs et du déroulement
- Tour de table – Échos du milieu
- Retour sur la dernière rencontre et sur la rencontre citoyenne
- Mise à jour sur le projet
- Présentation des programmes de suivi : gestion de l'eau et habitat du poisson
- Prochaines étapes
- Varia et mot de la fin

ANNEXE III
PRÉSENTATION RENCONTRE

Comité de suivi Akasaba Ouest

Rencontre #9
20 septembre 2022

AGNICO EAGLE
MINE GOLDEX

Déroulement

- Mot de bienvenue
- Présentation des objectifs et du déroulement de la rencontre
- Tour de table – Nouvelles du milieu
- Retour sur la dernière rencontre et sur la rencontre citoyenne
- Mise à jour sur le projet
- Présentation des programmes de suivi :
  - Gestion de l’eau
  - Habitat du poisson
- Prochaines étapes
- Varia et mot de la fin

Tour de table - Nouvelles du milieu

AGNICO EAGLE
GOLDEX

Retour sur la dernière rencontre et sur la rencontre citoyenne

AGNICO EAGLE
GOLDEX

RETOUR SUR LA DERNIÈRE RENCONTRE

Engagements	Suivis
Contacter les membres absents à la rencontre afin de valider leur intérêt à poursuivre leur implication au sein du Comité	Fait *voir composition du comité diapo suivante
Mettre en place les mécanismes d'information et d'échanges présentés et validés par les membres du Comité	Pancartes installées sous peu Komutel (plateforme de messagerie automatisée) Bulletin à prévoir Café citoyen

RETOUR SUR LA DERNIÈRE RENCONTRE

Engagements	Suivis
Envoyer le lien de la plateforme du Lac Simon et du programme annuel du PRAN	PRAN (c'est la carte des travaux qui auront lieu cette année) : https://dgr08.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=7e0f6d279e34488eb0700dcf9f1505bb consultations publiques en Abitibi-Témiscamingue : https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/forets/planification-forestiere/plans-regionaux-consultations/abitibi-temiscamingue PAFIT 2023-2028 sera en consultation en octobre cette année. La consultation du PAFIO commencera à la fin janvier 2023 et c'est la plus importante des consultations pour les chemins qui seront fermés, les coupes forestières à venir, etc.

COMPOSITION ACTUELLE DU COMITÉ DE SUIVI

	LAC BEN	**1.**	**Véronique Ogonowski** **(819) 354-9166** **vogonowski@lexismedia.ca**	**Gaétan Provencher** **(819) 824-0602**
	LAC BAYEUL	2.	Véronique Bolduc (819) 824-5537 lasandwicherie@tlb.sympatico.ca	Jean-Marc Audet 819-824-8884 audetjeanmarc@gmail.com
RÉSIDENTS / VILLÉGIATEURS#	LAC SABOURIN	3.	Raphaël Paquin 819-860-7860 raphael_paquin@yahoo.ca et/ou guypaquin@ymail.com	Nom à confirmer
ORGANISMES MUNICIPAUX	VILLE DE VAL-D'OR	4.	Danny Burbridge Directeur, Service infrastructures urbaines, Ville de Val-d'Or danny.burbridge@ville.valdor.qc.ca	Sylvie Hébert, Conseillère municipale sylvie.hebert@ville.valdor.qc.ca
	MRC VALLÉE-DE-L'OR	5.	Jacinthe Pothier, aménagiste jacinthepothier@mrcvo.qc.ca	Mario Sylvain, directeur Service de l'aménagement mariosylvain@mrcvo.qc.ca
COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES		6.	Andréanne Lord andreanne.lord@lacsimon.ca	Vacant
		7.	Vacant	Vacant
ÉCONOMIQUE		8.	Gérard Paquin Chambre de commerce de Val-d'Or 819-860-6800 gpaquin@hmcontinental.com	Hélène Paradis, Directrice générale Chambre de commerce de Val-d'Or hparadis@ccvd.qc.ca 819-825-3703
ENVIRONNEMENT		9.	Clémentine Cornille CREAT 819-762-5770 clementinecornille@creat08.ca	Luc Bossé, directeur général OBVAJ 819-824-4049 poste 305 Luc.bosse@obvaj.org
UTILISATEURS DU TERRITOIRE		10.	Jonathan (John) Kordan Association de chasse et de pêche de Val-d'Or jonathankordan@yahoo.ca 819-355-3370.	Luc Dubois, 819-874-9942. lucduboisacpvd@gmail.com

PRÉOCCUPATIONS EXPRIMÉES

AGNICO EAGLE
MINE GOLDEX

Le bruit

- ✓ Un programme de suivi mensuel du bruit
- ✓ Aucun dépassement des normes de bruit n’est anticipé
- ✓ Une pile de résidus stériles sera érigée au sud de la fosse pour servir de une barrière coupe-son.
- ✓ Le concasseur se trouvera dans un abri pour limiter le bruit.

Intégrité des structures résidentielles en raison des vibrations de sautages

- ✓ Niveaux de vibration anticipés largement en deçà des seuils pouvant avoir un impact sur l’intégrité des structures,
- ✓ Inspections de structures sur une base volontaire
- ✓ Des rappels seront effectués à tous pour faire l’inspection des structures et des puits des citoyens qui le désirent.

PRÉOCCUPATIONS EXPRIMÉES

- ✓ Inquiétude par rapport à la perte de valeur: Une étude indépendante, pilotée par un comité de représentants du voisinage de la Mine Goldex, a été réalisée à ce sujet en 2019-2020 et n'a pas démontré d'impact, tant au niveau de la valeur des propriétés avoisinantes que des délais de vente. Agnico Eagle demeure sensible à cette question et à l'écoute.
- ✓ Sécurité routière - nivellement régulier du chemin
- ✓ La qualité de l'eau

SUIVIS ET PROCHAINES ÉTAPES

- Les citoyens seront tenus informés des travaux en cours et à venir par le biais des outils de communication identifiés.
- Mise à jour publique sur l’avancement du projet sera réalisée au printemps 2023.
- Des cafés citoyens seront organisés pour aborder les préoccupations particulières des résidents du secteur.

COLLABORATION AVEC LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

AGNICO EAGLE
MINE GOLDEX

Communications actives pour l'élaboration d'ententes de collaboration

Différentes initiatives visant l'employabilité, la formation, la promotion de la culture, etc.

Mise à jour sur le projet

AGNICO EAGLE
MINE GOLDEX

ÉQUIPE DE PROJET

Jacques Proulx
Surintendant Projet Akasaba Ouest

Jean-Francois Lagueux
Superviseur général Projets

Hendrix McFadden-Gingras
Coordonnateur Projets

*

***Entrepreneur Général** :
Dubé Excavation

Supportée par les équipes :

- Environnement
- Communication et relations avec le milieu
- Santé-sécurité

ÉCHÉANCIER GLOBAL DU PROJET

Automne 2022
Début des travaux de construction

2024
Début des opérations

2030
Travaux de restauration

Échéancier des travaux (phase de construction)

Début des travaux 6 septembre 2022

Prioritaires:

1. Déboisement
2. Préparation de l'accès au site via le chemin forestier
3. Aménagement des chemins internes
4. Excavation des bassins d’eau

AGNICO EAGLE
GOLDEX

SOMMAIRE DES TRAVAUX EFFECTUÉS

- **Travaux de coupe de bois**
- **Cueillette du lichen**
- **Travaux pour chemin d'accès temporaire via chemin Sabourin**
- **Transport de gravier pour le chemin temporaire**
- **Travaux pour l'entrée principale chemin Manitou**
- **Installation du ponceau**
- **Mobilisation d'une roulotte de chantier**

**** Le chemin Sabourin a été nivelé 300 m avant la gravière jusqu'à la boite à lettres sur la 117 + le chemin Manitou au complet (15 septembre)***

PLAN DES TRAVAUX ACTUEL ET PLANIFIÉ

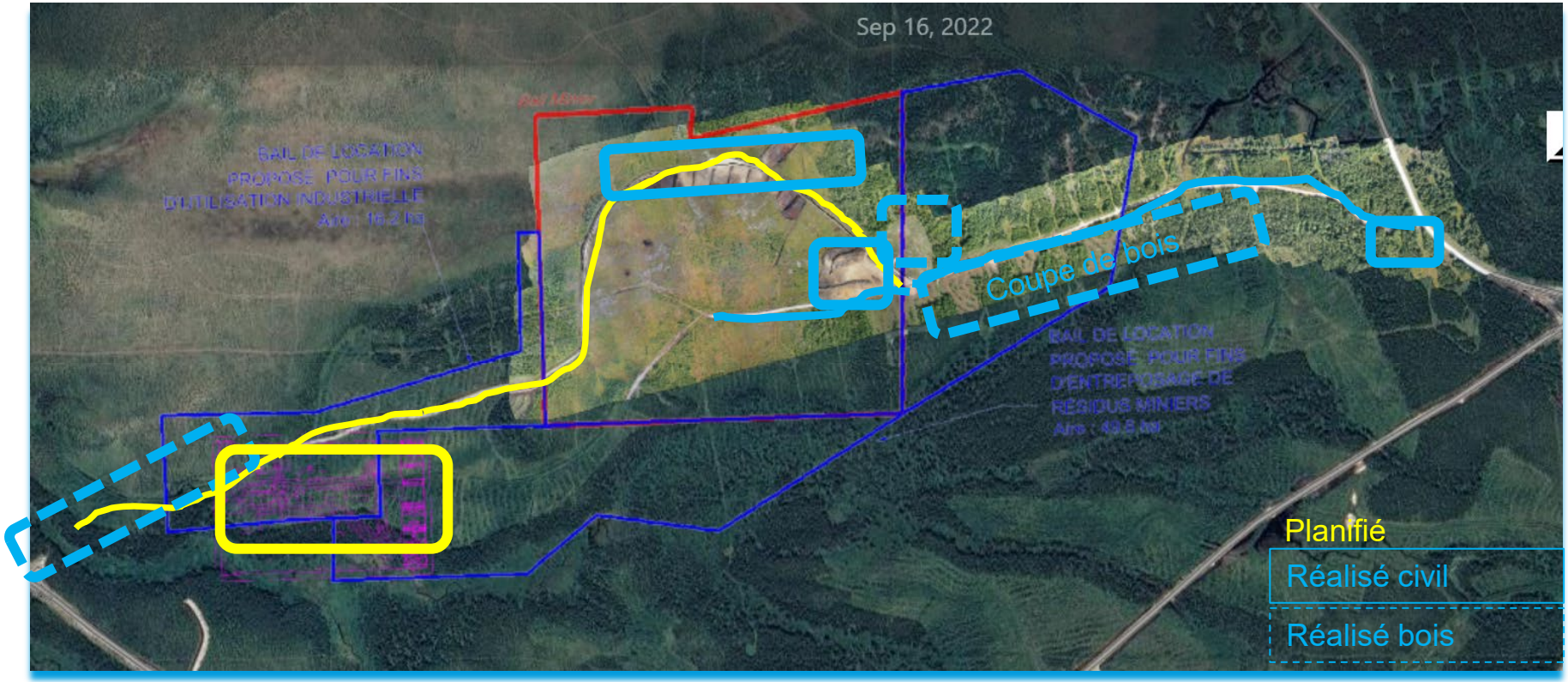

JUSQU’À MAINTENANT

DANS LES PROCHAINS MOIS

- Coupe de bois (continuation coupe & débroussaillage)
- Transport du bois commercial
- Construction de chemin central & préparation de terrain
- Décapage du roc et nivellement
- Préparation pour les pads de forage des puits périphériques

Environnement

AGNICO EAGLE
GOLDEX

SUIVIS ENVIRONNEMENTAUX - AOÛT 2022

- Suivi de la qualité des eaux souterraines et piézométrie
  - Échantillonnage semaine du 1er août

→ Fréquence de suivi : 2 fois par année (printemps et été, pour représenter les périodes de crue et étiage

- Suivi hydrogéologique dans la tourbière
  - Échantillonnage - semaine du 1er août

→ Fréquence de suivi : 2 fois par année

- Suivi qualité des végétaux (bleuets, thé du Labrador et feuilles de bouleau)
  - Échantillonnage - semaine du 8 août

→ Fréquence de suivi : Annuel en août/septembre

- Suivi qualité de la qualité de l'air
  - Installation de l'appareil à la tour de Télébec - semaine du 15 août

→ Suivi lors des travaux de construction

- Suivi sonore
  - Débutera cet automne

→ Fréquence de suivi : 2 fois par année pendant la phase de construction

Contenu

- Principes de base
- Obligations règlementaires
- Description du milieu : Qualité de l’eau de surface actuelle
- Programme de suivi et mesures d’atténuation
- Rapport et communication

PRINCIPES DE BASE

DÉFINITIONS:

Eau de contact: l'eau de pluie s'écoulant sur le site; ce qui comprend les haldes de stériles, de mort terrain et les voies de circulations. Cette eau est considérée potentiellement contaminée par les ministères.

Effluent final: point de rejet des eaux de surface du site qui ont préalablement subi un traitement; se qui comprend les eaux de contacte, les eaux de dénoyages de fosse et les eaux de dénoyages des puits périphériques (stabilité de la fosse).

OER: Objectifs environnementaux de rejet

Le Ministère a conçu une méthode pour la détermination d'objectifs environnementaux de rejet (OER) pour chaque source de contamination basée sur les critères de qualité de l'eau de surface, les conditions hydrodynamiques et les usages du milieu. Cette méthode permet de déterminer les concentrations et les charges de contaminants pouvant être rejetées dans un milieu aquatique sans compromettre les usages de l'eau. Ces concentrations et charges, appelées *objectifs environnementaux de rejet* ou *OER*, sont déterminées à partir des caractéristiques du milieu récepteur et du niveau de qualité nécessaire pour le maintien des usages de l'eau. Les OER permettent d'évaluer l'acceptabilité environnementale de rejets existants ou de rejets prévus et peuvent justifier des interventions supplémentaires ou des modifications de projets.

MES: Matière en suspension

particules contenue dans l'eau.

DÉFINITIONS:

Toxicité aiguë: Test effectué sur l'eau de l'effluent final considérant la létalité des puces d'eau et des truites (mortalité).

Toxicité chronique: test effectué sur l'eau de l'effluent final pour vérifier la **croissance** de certains organismes.

ESEE: étude de suivi des effets sur l'environnement
Mesurer l'effet de l'effluent final sur le milieu récepteur.

Ichtyfaune: Partie de la faune comprenant les poissons.

RADF: Règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État

OBLIGATIONS RÈGLEMENTAIRES

www.benoittand

CADRE LÉGISLATIF

AGNICO EAGLE

Gouvernement du Canada

Loi Canadienne sur l'évaluation environnementale

Dépôt de la description de projet → Dépôt de l'étude d'impacte Environnementale et Sociétale →

Émission de la Déclaration de Décision (juin 2018) → **Exigences et Engagements (spécifique au projet)**

Règlement sur les Effluents des Mines de Métaux et des Mines de Diamants

Québec

Loi sur la qualité de l'environnement

Étude d'impacte environnementale et sociale → BAPE (Bureau d'audience publique sur l'environnement)

Décret
Juin 2018

Exigences et Engagements

Certification d'autorisation

Directive 019

CONSOLIDATION DES SUIVIS

Fédéral	Provincial
Déclaration de décision	Décret
	Certificats d’autorisation
REMMMD	Directive 019

INFORMATIONS UTILES SUR LE SITE

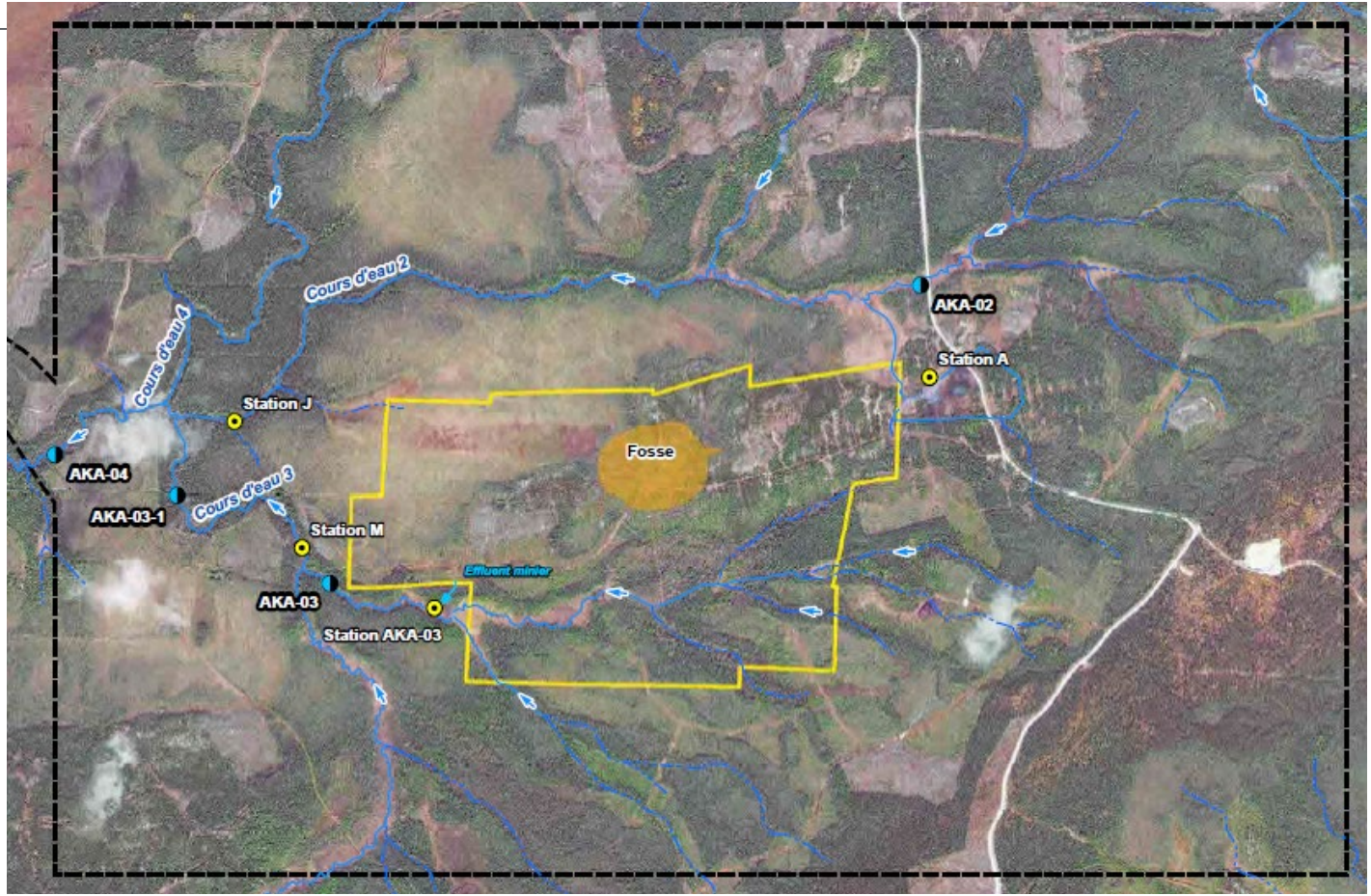

SUIVIS POUR L'EFFLUENT FINAL

AGNICO EAGLE

Le suivi de la qualité de l'eau qui sera rejetée dans l'environnement sera effectué en phase de construction, d'opérations et en période post-exploitation pour une période de **10 ans** selon les paramètres de la Directive 019 de la règlementation provinciale.

	Fréquence	Paramètres
Fédéral	En continu	Débit
	Hebdomadaire et à au moins 24 heures d'intervalle entre chaque échantillon	pH, As, Cu, Pb, Ni, Zn, MES, ammoniac non ionisé, Radium 226* Hg, Se et Cd (demande communautés)
	Mensuelle et à au moins 15 jours d'intervalle entre chaque échantillon	Essai de détermination de la létalité aiguë*
Provincial	En continu	pH, Débit
	3 fois par semaine	MES, débit, pH
	Hebdomadaire et à au moins 24 heures d'intervalles entre chaque échantillon	As, Cu, Fe, Ni, Pb, Zn
	Mensuelle	Toxicité aiguë
	Annuelle	Voir Groupe 1 du Tableau 2.4 de la Directive 019 + béryllium
	2 fois par année	Mesure du débit du cours d'eau 3

*Fréquence peut être réduite selon les résultats obtenus

EXIGENCES DE L'EFFLUENT FINAL

AGNICO EAGLE

Tableau 2 Exigences au point de rejet de l'effluent final

PARAMÈTRE	COLONNE I CONCENTRATION MOYENNE MENSUELLE ACCEPTABLE	COLONNE II CONCENTRATION MAXIMALE ACCEPTABLE
Arsenic extractible	0,2 mg/l	0,4 mg/l
Cuivre extractible	0,3 mg/l	0,6 mg/l
Fer extractible	3 mg/l	6 mg/l
Nickel extractible	0,5 mg/l	1 mg/l
Plomb extractible	0,2 mg/l	0,4 mg/l
Zinc extractible	0,5 mg/l	1 mg/l
Cyanures totaux	1 mg/l	2 mg/l
Hydrocarbures (C10-C50)	----------	2 mg/l
Matières en suspension	15 mg/l	30 mg/l
Selon la nature du minerai, du procédé, des résidus miniers ou selon le calcul des objectifs environnementaux de rejet (voir section 1.4.2), d'autres exigences au point de rejet de l'effluent final pourraient s'ajouter en vertu de l'article 20 de la Loi lors de la délivrance du certificat d'autorisation.		

Extrait des exigences fédérales :

4 (1) Pour l'application de l'alinéa 36(4)b) de la Loi, le propriétaire ou l'exploitant d'une mine est autorisé à rejeter ou à permettre que soit rejeté un effluent contenant l'une ou l'autre des substances nocives désignées à l'article 3 dans les eaux ou les lieux visés au paragraphe 36(3) de la Loi, si les conditions suivantes sont réunies :

a) la concentration de la substance nocive dans l'effluent ne dépasse pas les concentrations maximales permises qui sont établies aux colonnes 2, 3 et 4 :

(i) du tableau 1 de l'annexe 4, dans le cas d'une mine à l'égard de laquelle le présent règlement s'applique pour la première fois le 1 er juin 2021 ou après cette date ou d'une une mine reconnue fermée dont l'exploitation commerciale a repris le 1 er juin 2021 ou après cette date,

(ii) du tableau 2 de l'annexe 4, dans tous les autres cas;

b) le pH de l'effluent est égal ou supérieur à 6,0 mais ne dépasse pas 9,5;

c) l'effluent ne présente pas de létalité aiguë.

ÉTUDES DE SUIVI DES EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT

AGNICO EAGLE

	Endroit	Fréquence	Paramètres
Caractérisation de l'effluent	Effluent final	une fois par trimestre civil (minimum d'un mois d'intervalle entre chaque échantillon)	Dureté, alcalinité, conductivité électrique, température, Al, Cd, Fe, Hg, Mo, Se, Nitrate, Chlorure, Cr, Co, Sulfate, Thallium, U, Phosphore, Mn, Ammoniac
Essais de toxicité sublétale	Effluent	deux fois par année civile *doit être fait en même temps que la caractérisation de l'effluent	Essai de croissance et de survie sur des larves de tête-de-boule; Essai de reproduction et de survie du cladocère Ceriodaphnia dubia; Essai de mesure de l'inhibition de la croissance de la plante macroscopique dulcicole Lemna minor; Inhibition de la croissance chez l'algue Pseudokirchneriella subcapitata.
Suivi de la qualité de l'eau	Zone exposée Zone référence	quatre fois par année civile et à au moins un mois d'intervalle	Température, oxygène dissous, Dureté, alcalinité, conductivité électrique, Al, Cd, Fe, Hg, Mo, Se, Nitrate, Chlorure, Cr, Co, Sulfate, Thallium, U, Phosphore, Mn, Ammoniac As, Cu, Pb, Ni, Zn, MES, ammoniac non ionisé, Ra226
Études de suivi biologique	Zone exposée Zone référence	Un premier plan d'étude est présenté au ministre de l'Environnement au plus tard 12 mois après la date à laquelle la mine devient assujettie au REMMMD	Étude portant sur la population de poissons; Étude sur la communauté d'invertébrés benthiques.

Plan d'étude printemps 2023
Approbation fédérale 2023
Campagne terrain été 2024
Rapport d'interprétation automne 2024

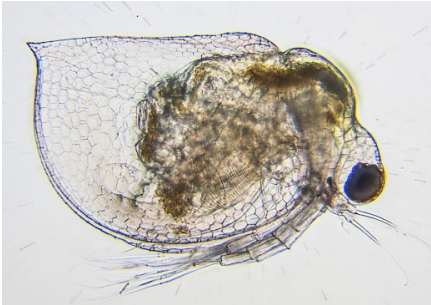

DESCRIPTION DU MILIEU : QUALITÉ DE L'EAU DE SURFACE ACTUELLE

ÉCOULEMENT DES EAUX DE SURFACE

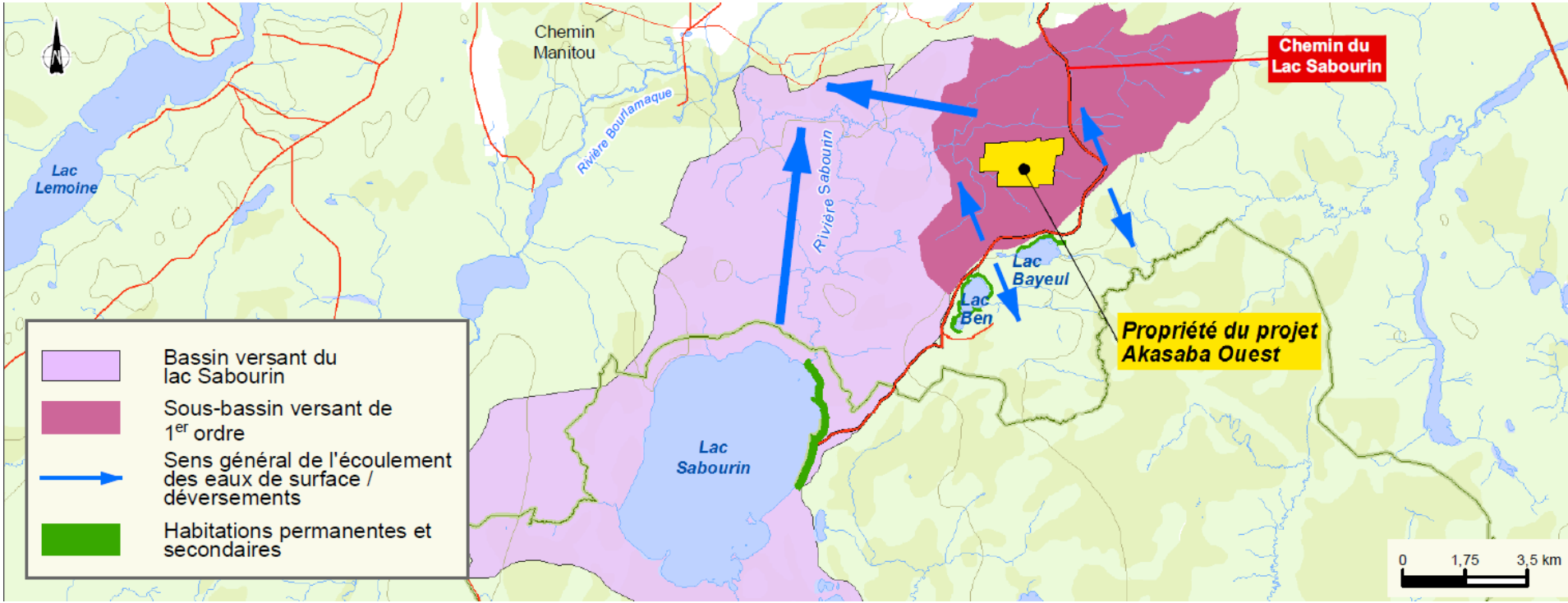

RAPPORT QUALITÉ DE L'EAU DE SURFACE
LOCALISATION DES STATIONS DE MESURES – SITE AKASABA

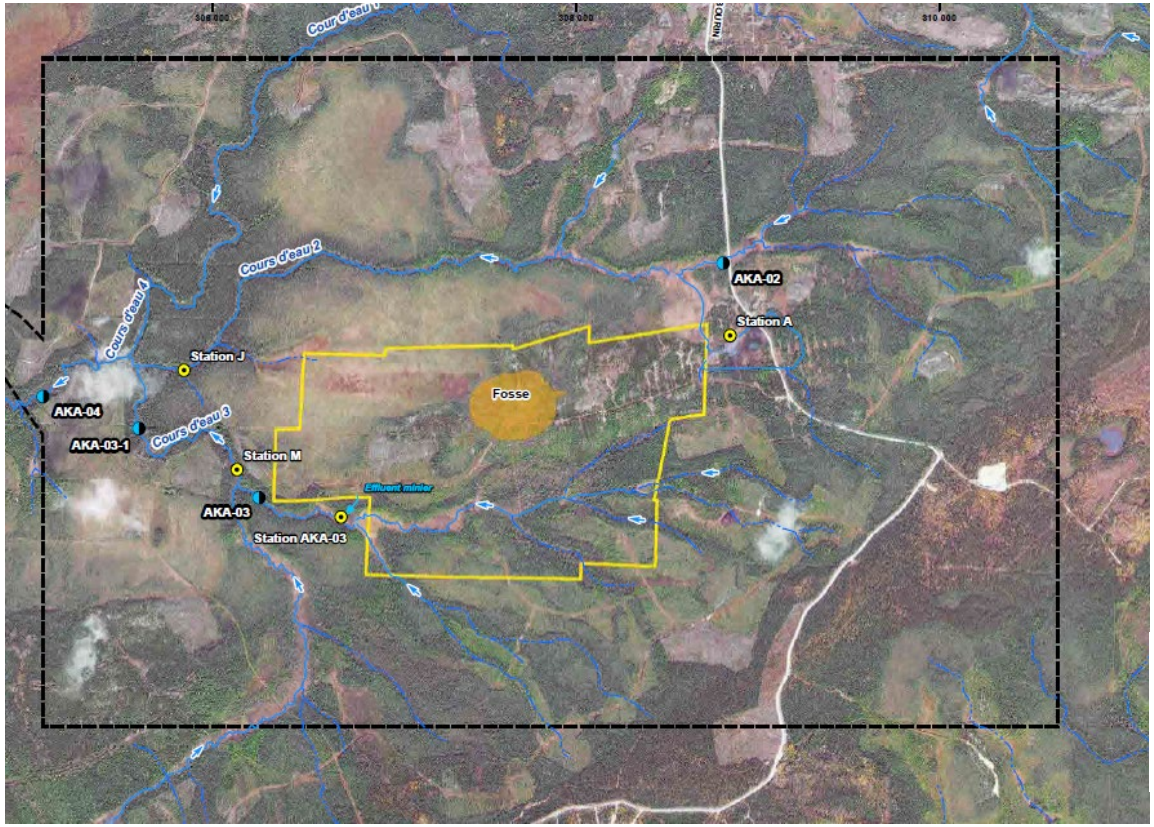

À la demande du ministère de l'environnement et de l'agence canadienne d'évaluation environnementale, les cours d'eau avoisinants le projet ont été échantillonnés afin de présenter l'état de référence de la qualité de l'eau.

6 campagnes d'échantillonnage ont été réalisées afin de représenter une année complète.

4 stations de mesure identifiées

Stations	Cours d'eau	Longitude	Latitude
AKA-02	2	-77,565620	48,050619
AKA-03	3	-77,599243	48,038250
AKA-04	4	-77,615437	48,042906
AKA-03-1	3	-77,576099	48,039800

RAPPORT QUALITÉ DE L'EAU DE SURFACE
LOCALISATION DES STATIONS DE MESURES – SITE AKASABA

AGNICO EAGLE

Critères génériques de qualité de l'eau du MDDELCC (mg/L)			
Pour fin de consommation	Protection de la vie aquatique (aiguë)	Protection de la vie aquatique (chronique)	Résurgence dans les eaux de surface ou infiltration dans les égouts

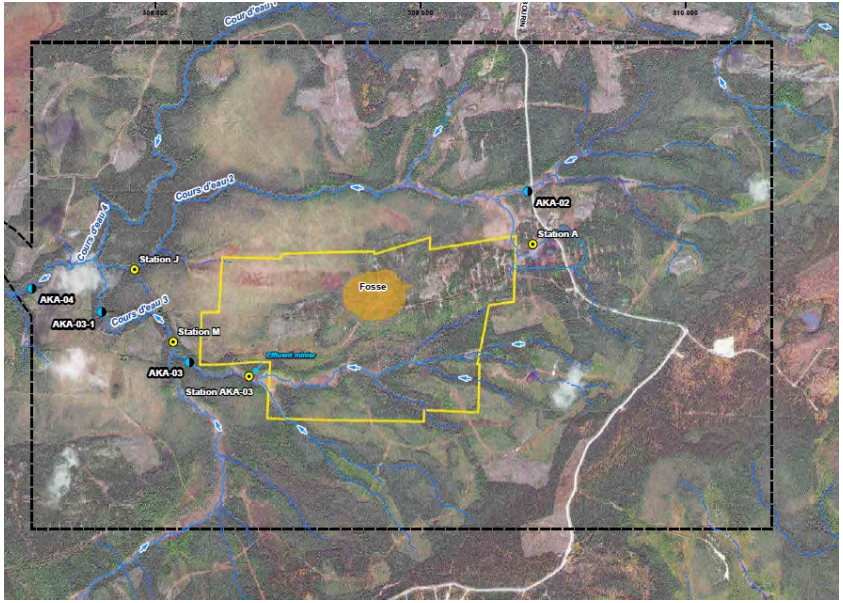

Tableau 4 : Résumé des paramètres présentant au moins un dépassement de critères de la qualité de l'eau (MDDELCC et CCME) pour chaque station échantillonnée

Campagne	Station d'échantillonnage	Métaux et métalloïdes										Paramètres inorganiques		
		Aluminium	Arsenic	Béryllium	Cadmium	Cuivre	Fer	Manganèse	Mercure	Plomb	Zinc	Matières en suspension	Phosphore total	Turbidité
Mai	AKA-02	X					X			X				
	AKA-03	X					X			X		X		
	AKA-04	X					X			X				
Juin	AKA-02	X					X			X			X	
	AKA-03	X					X			X				
	AKA-03-1	X					X	X		X			X	
	AKA-04	X					X	X		X			X	X
Juillet	AKA-02	X					X			X				
	AKA-03	X	X	X			X	X		X				
	AKA-03-1	X		X			X	X		X	X			
	AKA-04	X		X		X	X	X		X			X	X
Août	AKA-02	X					X	X		X	X		X	
	AKA-03	X	X				X	X		X				
	AKA-03-1	X	X				X	X		X		X		X
	AKA-04	X			X		X	X		X			X	X
Septembre	AKA-02	X					X	X	X	X			X	
	AKA-03	X	X				X	X	X	X				
	AKA-03-1	X					X		X	X				
	AKA-04	X					X		X	X			X	
Octobre	AKA-02	X					X			X				
	AKA-03	X					X			X				
	AKA-03-1	X					X			X			X	
	AKA-04	X					X			X				

RAPPORT QUALITÉ DE L'EAU DE SURFACE
LOCALISATION DES STATIONS DE MESURES – SITE LAC BEN ET LAC BAYEUL

À la demande des citoyens du secteur, les lacs Ben et Bayeul ont été échantillonnés avant le départ du projet.

2 campagnes d'échantillonnage ont été réalisées :

- Août 2015 (période d'étiage/sèche)
- Mai 2016 (période de crue/hautes eaux)

RAPPORT QUALITÉ DE L'EAU DE SURFACE
LOCALISATION DES STATIONS DE MESURES – SITE LAC BEN ET LAC BAYEUL

AGNICO EAGLE

Tableau A-2 : Concentrations des substances mesurées dans les eaux de surface – août 2015

Substances	A[a]	AKA-03[a]	J[a]	M[a]	BEN[a]	BAY[a]	Critères génériques de qualité de l'eau du MDDELCC (mg/L)			
							Pour fin de consommation	Protection de la vie aquatique (aiguë)	Protection de la vie aquatique (chronique)	Résurgence dans les eaux de surface ou infiltration dans les égouts
Métaux et métalloïdes										
Aluminium (mg/L)	<0,006	0,133	0,167	0,218	<0,006	<0,006	0,1	0,75	0,087	0,75
Antimoine (mg/L)	<0,0001	<0,0001	<0,0001	<0,0001	<0,0001	<0,0001	0,006	1,5	0,5	aucun
Argent (mg/L)	<0,0001	<0,0001	<0,0001	<0,0001	<0,0001	<0,0001	0,1	0,00006	0,0001	0,00062
Arsenic (mg/L)	0,0049	<0,0005	<0,0005	<0,0005	<0,0005	<0,0005	0,01	0,34	0,15	0,34
Baryum (mg/L)	0,0066	0,0035	0,0028	0,0038	<0,0005	<0,0005	1	0,141	0,049	5,3
Béryllium (mg/L)	<0,0005	<0,0005	<0,0005	<0,0005	<0,0005	<0,0005	0,004	0,00012	0,00001	aucun
Bore (mg/L)	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	<0,01	0,2	28	5	aucun
Cadmium (mg/L)	<0,00002	0,00002	<0,00002	<0,00002	<0,00002	0,00006	0,005	0,00027	0,000059	0,0021
Calcium (mg/L)	12,5	6,18	7,49	4,82	0,30	0,20	aucun	aucun	aucun	aucun
Chrome total (mg/L)	<0,0006	<0,0006	<0,0006	<0,0006	<0,0006	<0,0006	0,05	0,016	0,011	aucun
Cobalt (mg/L)	<0,0005	<0,0005	<0,0005	<0,0005	<0,0005	<0,0005	aucun	0,37	0,1	0,5
Cuivre (mg/L)	<0,0005	<0,0005	<0,0005	<0,0005	<0,0005	<0,0005	1	0,0020	0,0016	0,0073
Fer (mg/L)	0,82	0,86	0,98	0,92	<0,01	<0,01	0,3	3,4	1,3	aucun
Magnésium (mg/L)	1,03	0,83	0,86	0,77	0,19	0,14	aucun	aucun	aucun	aucun
Manganèse (mg/L)	0,0606	0,0471	0,0407	0,0402	0,0035	0,0097	0,05	0,55	0,687	aucun
Molybdène (mg/L)	<0,0005	<0,0005	<0,0005	<0,0005	<0,0005	<0,0005	0,04	29	3,20	2,00
Nickel (mg/L)	0,0041	0,0005	<0,0005	0,0012	<0,0005	<0,0005	0,07	0,083	0,009	0,26
Plomb (mg/L)	<0,0003	<0,0003	<0,0003	<0,0003	<0,0003	<0,0003	0,01	0,006	0,00023	0,034
Potassium (mg/L)	0,46	0,17	0,22	0,11	0,12	0,025	aucun	aucun	aucun	aucun
Sélénium (mg/L)	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	0,01	0,3	0,005	0,02
Sodium (mg/L)	1,2	1,14	0,91	1,15	0,61	0,29	200	aucun	aucun	aucun
Uranium (mg/L)	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	<0,001	0,02	0,32	0,014	aucun
Vanadium (mg/L)	<0,0005	<0,0005	<0,0005	<0,0005	<0,0005	<0,0005	0,22	0,11	0,012	aucun
Zinc (mg/L)	0,001	0,004	0,003	0,004	0,001	0,004	5	0,021	0,021	0,067

Résumé des résultats obtenus :

- Aluminium : dépassement en période des hautes eaux
- Bérylium : limite de détection atteinte
- Cadmium : dépassement pour la protection de la vie aquatique (chronique)

En conclusion :
La qualité de l'eau du Lac Ben et Bayeul est exemplaire pour les critères liés à la consommation de l'eau.

EXIGENCES ET ENGAGEMENTS

FÉDÉRAL

AGNICO EAGLE

12 exigences et engagements au fédéral dont:

Utilisation de mesures de contrôle de l'érosion et de la sédimentation durant toutes les phases du projet.

Élaboration d'un programme de suivi géochimique des matériaux miniers et impacts sur l'eau.

Élaboration d'un programme de suivi des effets négatifs sur le poisson et son habitat causés par les changements possible de la qualité de l'eau.

Période de réalisation des travaux en milieu hydrique réf. **Omble de fontaine.**
(15 mai au 30 sept : période de travaux permis dans l'habitat poisson)

Utilisation de la machinerie adéquate pour travaux en cours d'eau.

Interdiction de rejet de débris dans cours d'eau.

Respect du REMMMD concernant le rejet d'effluent dans l'habitat du poisson.

Restaurer le lit et les berges des cours d'eau affectés par le projet.

Restauration des bassins d'accumulation et de polissage.

PROVINCIAL

AGNICO EAGLE

25 exigences et engagements au provincial dont:

Localiser les aires de stationnement, de ravitaillement, de lavage et d'entretien de la machinerie à au moins 60 m de tout cours d'eau.
Maintenir une bande de protection de 60 m entre la marge sud des aires d'accumulation et un tributaire sans nom de la rivière Sabourin.
Pour minimiser la dissolution de nitrate et d'ammoniac dans les eaux d'exhaure, l'utilisation d'explosifs sous forme d'émulsion à faible capacité de dissolution sera favorisée.
Pendant la période de construction, les concentrations en MES seront contrôlées.
L'eau de contact collectée sur le site minier sera acheminée au bassin de sédimentation et traitée au besoin avant d'être rejetée à l'environnement.
L'usine de traitement des eaux sera ajustée pour atteindre les normes en vigueur à l'effluent final et visera l'atteinte des objectifs environnementaux de rejet (OER) établis par le ministère.
Effectuer le suivi de la qualité de l'eau de l'effluent final.
Inclure le béryllium dans le suivi annuel de l'effluent final.
MAE s'engage à faire le suivi bisannuel du débit du cours d'eau 3, lequel recevra l'effluent final du site Akasaba Ouest.

PROGRAMMES DE SUIVI

LOCALISATION DES INSTALLATIONS

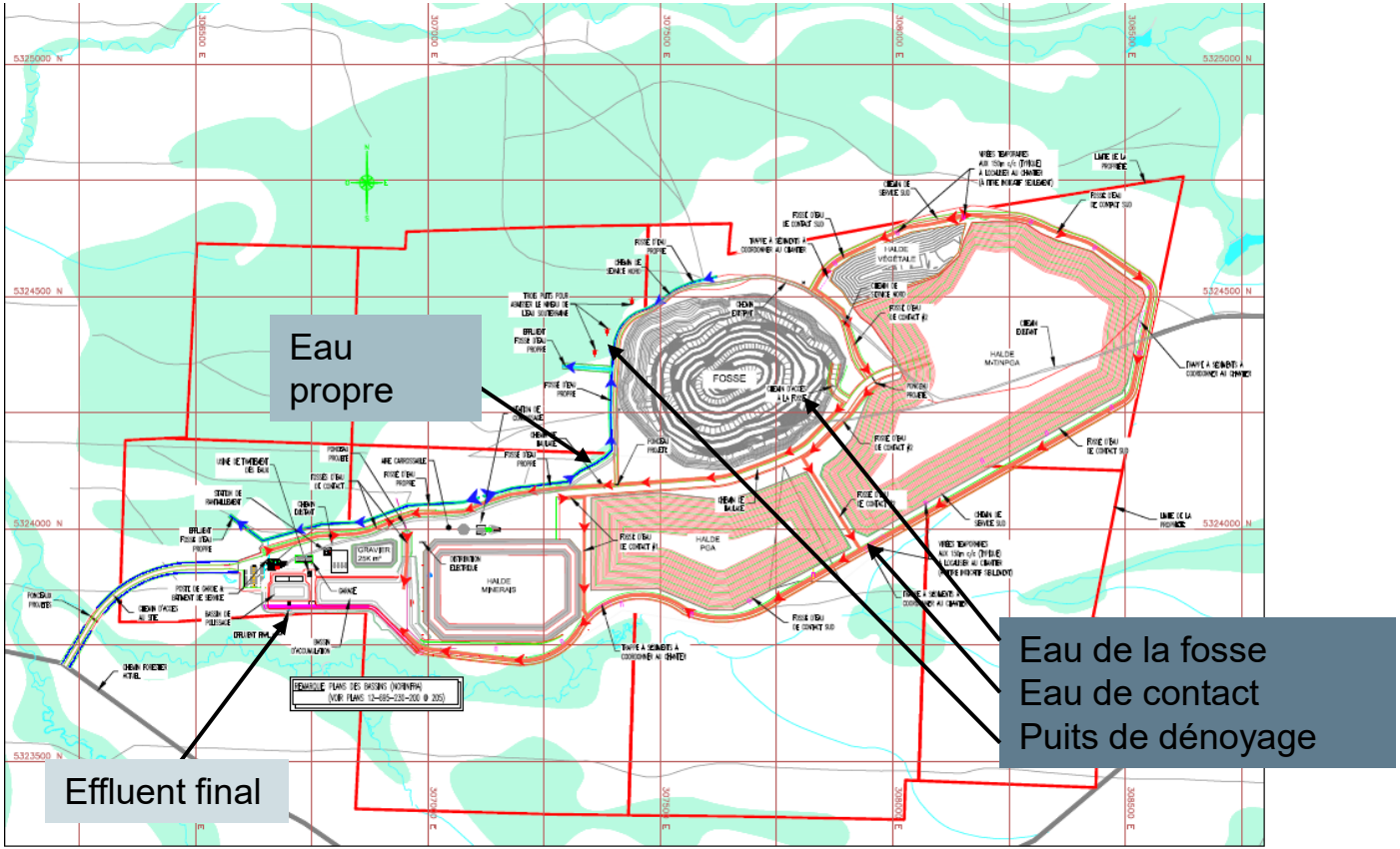

SUIVIS EN PHASE DE CONSTRUCTION ET D'OPÉRATIONS

AGNICO EAGLE

- Introduction au site pour tous les employés (adopter des méthodes de travail exemplaire)
- Collecter les eaux de contacte
- Usine de traitement de l'eau (temporaire)
- Respect des exigences et engagements (Inspection hebdomadaire)

Pendant la période de construction, les concentrations en MES seront contrôlées.

Utilisation d'explosifs sous forme d'émulsion à faible capacité de dissolution sera favorisée.

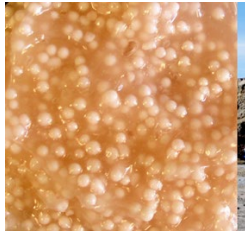

Localiser les aires de **stationnement, de ravitaillement**, de lavage et d'entretien de la machinerie à au moins 60 m de tout cours d'eau.

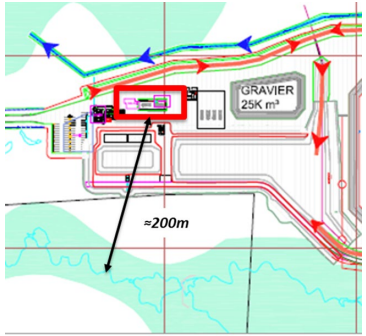

RAPPORTS ET COMMUNICATION

- Rapport annuel au ministère de l'environnement :
  - Résumé des résultats;
  - Traitement des données.

- Présentation des résultats au comité de suivi
  - Annuellement
  - Résumé des résultats
  - Discussions et commentaires

Prochaine rencontre

AGNICO EAGLE
GOLDEX

Début novembre

- Suivi des eaux souterraines
- Suivi de la tourbière
- Planification 2023 du comité
- Préparation du rapport d’activités 2022

Varia et mot de la fin

AGNICO EAGLE
GOLDEX

AGNICO EAGLE
MINE GOLDEX

Merci de votre présence et de votre collaboration!

abitibi.agnicoeagle.com

Relations avec la communauté:
819-874-7822 poste 4103224
relations.goldex@agnicoeagle.com

@AgnicoGoldex